

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération
N° DEL280322-17

SEANCE DU 28 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie à huis clos (article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020), sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Josée SANTONI ; M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; Mme Lisa FRANCISCI ; M Franck PAOLI ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Filippu Anto ANGELI ; M Jules François PAOLI ; M Esteban SALDANA ; M Albert PIREDDA ; M André POLINI.

Etaient représentés : M Jean-François OTTOMANI par M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Victoria COLOMBANI par M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI par Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Toussaint BARBONI par M André ROCCHI ; M Pierre-Louis PIERI par M André ROCCHI ; Mme Sandrine MURGIA par M Christian PAOLI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE par M André POLINI ; Mme Dominique VILLARD ANGELI par M Esteban SALDANA ; Mme Nicole FARENC par M Albert PIREDDA.

Etaient absents : Mme Marie-Pierre GAMBOTTI

Secrétaire de séance : Mme Lisa FRANCISCI.

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 17	Votants : 26	Absents : 1
Vote pour : 26	Vote contre : 0	Abstention : 0	
Affichage en date du : 30.03.2022	Convocation : 21.03.2022		

OBJET :
CENTRE CULTUREL ANIMA – INVESTISSEMENT MATERIEL TECHNIQUE- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Monsieur le Maire rappelle que la salle de spectacle communale « Cardiccia » est considérée comme un espace incontournable du monde artistique insulaire.

Un tel outil, mis à disposition des compagnies théâtrales et musicales est particulièrement important pour maintenir la vitalité des spectacles dans l'île.

Un programme de travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia, a été voté par le conseil municipal le 06 juillet 2021.pour un montant total de 522 650,00 HT €.

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20220328-DEL280322-17-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Or celui-ci n'inclue pas le renouvellement du matériel technique de cette salle, installé il y a maintenant dix-huit ans.

Afin de faire évoluer tout le parc de ce matériel technique, en même temps que la rénovation de la salle, il conviendrait de procéder à l'acquisition de nouveau matériels de sonorisation, éclairage et vidéo-projection,

L'estimation financière de cet investissement a été chiffrée à 57 969,26 € HT.

Afin de permettre la réalisation de cet investissement, il conviendrait de recourir à un plan de financement, tel que :

- | | |
|---|-----------------------|
| ▪ Collectivité de Corse (Service Culture) | 60 % soit 34 781,55 € |
| ▪ Etat : | 20 % soit 11 593,85 € |
| ▪ Commune de Prunelli-di-Fium'Orbu : | 20 % soit 11 593,85 € |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

-D'approuver le projet pour un montant HT de 57 969,26 € ;

-De recourir à un plan de financement de cette opération d'investissement tel que :

- | | |
|---|-----------------------|
| ▪ Collectivité de Corse (Service Culture) | 60 % soit 34 781,55 € |
| ▪ Etat : | 20 % soit 11 593,85 € |
| ▪ Commune de Prunelli-di-Fium'Orbu : | 20 % soit 11 593,85 € |

-D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

- De donner pouvoir au Maire pour signer tout document concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

